

Fondation suisse des artistes interprètes SIS

Rapport annuel 2014

Avant-propos:

Madame, monsieur,

Au regard du nombre de demandes enregistrées, notre fondation va bien. En effet, ce nombre augmente d'année en année. D'un côté, c'est réjouissant, puisque cela nous permet de soutenir de nombreux événements culturels dans toute la Suisse. D'un autre côté, cela implique de saisir chaque demande, de la faire évaluer par des experts, de l'accepter ou de la refuser, et, dans le premier cas, de procéder au versement correspondant après confirmation de la réalisation. Chaque demande acceptée, mais aussi et surtout chaque demande refusée entraînent des coûts pour la SIS. De l'argent qui, au final, ne servira pas à soutenir un projet.

La SIS ne soutient pas que les stars et les valeurs sûres parmi les interprètes, mais elle essaie délibérément de soutenir la réalisation du plus grand nombre possible de projets qui semblent réalisables. Même si, la plupart du temps, les sommes ainsi versées sont très modestes, nous considérons que c'est le meilleur moyen de transmettre les fonds provenant de différents droits d'interprétation au plus grand nombre possible d'interprètes.

À partir de quel nombre de demandes acceptées les sommes effectivement versées par projet pour les différents demandeurs deviennent-elles trop insignifiantes? Où se trouve la limite «trop pour mourir, pas assez pour vivre»? À partir de quelle limite, si elle existe, le coût de toutes les demandes refusées ne permet-il plus la distribution de moyens suffisants pour les demandes acceptées? Si chaque interprète doit envoyer x fois sa demande à x fondations pour pouvoir financer son projet par d'innombrables soutiens, le coût de notre documentation et de notre évaluation des demandes est-il encore justifié au vu du montant possible du soutien? N'atteignons-nous pas alors la limite de l'intérêt pour les interprètes d'une lettre de demande comme source de financement de leur projet? Un genre de crowd funding, en quelque sorte, mais unique-



ment destiné aux interprètes rompus aux démarches administratives?

Ces questions n'ont sans doute pas de réponse définitive. Mais le Conseil de fondation devra bien s'y atteler. Et proposer des solutions à la fois transparentes pour les demandeurs, simples à mettre en œuvre et faciles à contrôler. Cette mission occupera encore le Conseil de fondation pendant un certain temps.

Bruno Marty et moi n'y participerons plus. Notre mandat au Conseil de fondation prendra en effet fin à l'occasion de la prochaine assemblée des délégués de Swissperform.

J'ai été très heureux de présider la SIS et je me réjouis de remettre les rênes d'une fondation en parfaite santé. Je remercie tout particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de la fondation, les membres du Conseil de fondation, les experts et toutes les autres personnes impliquées pour leur soutien, et je leur souhaite de poursuivre cette excellente collaboration, pour le bien de la fondation.

Ronald Dangel

Comptes

Durant l'année sous revue, la Fondation a reçu de Swissperform (SWP) des fonds en provenance des 10% retenus à des fins culturelles et sociales. Des recettes supplémentaires émanaient du produit de la fortune de la Fondation, de la dissolution des provisions interprètes phono et AV (2006) de SWP et de la dissolution des provisions issues de la répartition dans le domaine des phonogrammes et de l'audiovisuel 2008 que la SIG effectue sur mandat de Swissperform.

La Fondation a clôturé l'exercice avec les chiffres suivants:

Recettes

Déduction culturelle et sociale SWP phonogrammes	CHF	837'894.91
Déduction culturelle et sociale SWP audiovisuel (AV)	CHF	83'085.90
Autres dons	CHF	324.60
Dissolution de provisions SWP phonogrammes 2006	CHF	36'074.02
Dissolution de provisions SWP audiovisuel 2006	CHF	43'495.42
Dissolution de provisions répartition SIG 2008	CHF	96'708.00
Produit financier*	CHF	76'031.15
TOTAL Recettes	CHF	1'173'614.00

Dépenses

Culture	CHF	1'058'815.60
Santé	CHF	77'804.55
Social	CHF	-16'529.10
Frais administratifs	CHF	129'326.15
TOTAL Dépenses	CHF	1'249'417.20

PROFITS / PERTES

CHF - 75'803.20

*L'essentiel du produit financier provient du prêt de CHF 3,8 millions garanti hypothécairement pour l'immeuble Kasernenstrasse 15, à Zurich. La totalité du produit des intérêts revient à la fondation. Le reste représente les intérêts bancaires.

Le bilan et le compte de pertes et profits ont été révisés en avril 2015 par la société PwC AG, Zurich.

Mentions légales

Responsable du contenu
Bruno Prandi, actuaire

Textes
Ronald Dangel, Bruno Prandi, Sara Pepe

Conception et mise en page
Bruno Prandi

Photos
Rahel Krabichler, fotografinbern.ch

Toute utilisation du contenu requiert l'autorisation
de la Fondation suisse des artistes interprètes SIS

©2015 Fondation suisse des interprètes SIS

Contact

Fondation suisse des artistes interprètes SIS
Kasernenstrasse 15
CH-8004 Zürich
Tel. +41 43 322 10 60

E-Mail: sis@interpreten.ch
Web: www.interpreten.ch



Culture

Un total de 785 demandes concernant des spectacles et des tournées a été enregistré en 2014 (contre 843 en 2013), parmi elles 514 (contre 543 en 2013) ont reçu une réponse positive et 269 (contre 298 en 2013) une réponse négative. 2 demandes ont été retirées (2 en 2013). Il ne restait aucune demande en suspens à la fin de l'année.

Durant l'exercice, les montants suivants ont été octroyés dans le domaine de la culture:

Demandes	2014			2013		
	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 14 Report 13	Demandes acceptées	Montant alloué	Budget 13 Report 12
Musique classique	163	223'000	230'000 -1'586	190	293'800	230'000 -39'854
Rock/Pop	76	157'600	165'000 +7'066	70	188'300	165'000 +21'866
Jazz	105	120'500	130'000 +3'066	109	139'200	130'000 +9'766
Danse	15	43'520	60'000 -4'763	22	72'500	60'000 +4'237
Théâtre	107	187'500	195'000 +15'500	94	210'500	195'000 +15'500
Comédie	3	5'000	5'000 +2'000	2	4'000	5'000 +1'000
Chœur/chorale	4	4'000	5'000 -1'000	4	6'000	5'000 0
Multimédia	5	5'000	5'000 0	4	5'000	5'000 0
Musique folklorique	21	97'000	80'000 +24'000	23	131'500	80'000 +72'100
Catégories multiples	15	37'500	50'000 -3'534	25	93'000	50'000 +39'466
TOTAL	514	880'620	965'749	543	1'143'800	1'128'789

(Ces montants ne coïncident pas avec les dépenses effectives pour 2014 indiquées à la page 3, étant donné que des paiements peuvent être effectués après la clôture de l'exercice.)

Le montant total des projets dont les comptes n'étaient pas encore bouclés s'élève à:

2013	CHF	108'800
2014	CHF	410'500

Les projets suivants ont obtenu un montant supérieur à CHF 5'000:

Pour les catégories

Musique classique

USDAM, concert du centenaire	CHF	20'000
------------------------------	-----	--------

Musique folklorique

40 ^e Prix Walo 2014	CHF	40'000
Prix Walo-Sprungbretter, (tremplin jeunesse) 2014	CHF	20'000

Rock/Pop

Swiss Music Export, contribution d'exploitation 2014	CHF	40'000
M4Music, Showcase Stage	CHF	8'000

Catégories multiples

Label Suisse 2014	CHF	10'000
-------------------	-----	--------

Fonds libres de la fondation

Swiss Music Awards 2014	CHF	20'000
Exposition „Oh Yeah! La pop en Suisse“	CHF	15'000
Prix Suisseculture 2014	CHF	25'000
Europen Forum on Music / 50 Jahre	CHF	7'000



Experts

Comme chaque année, les experts ont tenu une séance en juin. La possibilité de se consulter mutuellement et d'échanger ses expériences, mais aussi de discuter directement de l'un ou l'autre problème avec le Conseil de fondation, est très appréciée.

Santé

Le groupe d'experts santé soutient des projets et des manifestations dans le domaine de la santé et de la prévention, de la reconversion professionnelle, du conseil et de la protection juridique en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles (il y a actuellement 16 cas en cours), ainsi que les organisations internationales FIM (International Federation of Musicians) et FIA (International Federation of Actors) au niveau des frais de voyage et d'hébergement de représentants de pays en situation financière faible participant à des meetings.

Des fonds avaient été retenus pour la FIM et la FIA les précédentes années, raison pour laquelle ils ne grevaient pas les comptes de la fondation durant l'exercice.

Projets et manifestations

Association suisse de médecine de la musique (SMM)

SMM Conseils	CHF	6'000.00
SMM page, Revue musicale suisse	CHF	5'000.00
SMM Symposium médecine de la musique 2014	CHF	18'632.10
	CHF	18'632.10

Musiciens suisses (MSS)

MSS Protection auditive 13/14	CHF	13'676.60
International Association for Dance Medicine & Science (IADMS)		
Congrès IADMS 2014 à Bâle, (CHF 30'000.- de provisions)	CHF	3'021.65

Protection juridique

Frais d'avocat et de procédure	CHF	60'631.45
--------------------------------	-----	-----------

Administration

Coûts banque de données 2014	CHF	4'976.75
Jetons de présence	CHF	2'800.00
Frais de déplacement et de représentation	CHF	119.80
Location de la salle	CHF	97.20

Total dépenses groupe d'experts santé

CHF 114'955.55

Prestations projets FIM et FIA en 2014

(aucune demande enregistrée)	CHF	0.00
------------------------------	-----	------

Social

La Fondation suisse des artistes interprètes SIS peut venir en aide d'artistes interprètes et de leurs proches se trouvant en situation de détresse, par ex. en leur octroyant des prêts sans intérêts ou à des taux avantageux, des aides de relais et/ou en négociant avec des créanciers. Dans le domaine social, les décisions sont prises par le Conseil de fondation.

En 2014, la SIS a soutenu 3 nouvelles demandes d'aide sociale. La Fondation a pris en charge les coûts et les soutiens y afférents d'un montant de **CHF 8'140.70**.

Deux de ces cas ont pu être traités en collaboration avec «Das NETZ». «Das NETZ» est un réseau d'anciens travailleurs sociaux qui, sur mandat des Fondations de secours de SUISA, ProLitteris, SUISSIMAGE et de la Fondation Forberg, conseillent et encadrent des artistes se trouvant en situation de détresse.

Grâce à une bonne collaboration, des négociations communes ont été menées et le Conseil de fondation a décidé d'adhérer à «Das NETZ» (sous réserve de la modification de la forme juridique de la société simple à l'association), d'une part parce que cette offre peut soulager l'administration dans le domaine social, d'autre part parce que nous savons que les enjeux pour les interprètes dans le domaine social vont très probablement décupler et que ce projet revêt un caractère avant-gardiste. La création de l'association est prévue pour 2015.

Administration

L'administration englobe l'organisation totale et la direction de la fondation. Elle est décisive pour toutes les personnes impliquées. Elle représente une instance de contact et de coordination pour les membres du Conseil de fondation et les experts, une source d'informations pour les demandeurs de soutien et tous ceux qui souhaitent le devenir, une gestionnaire de données, une interlocutrice et une médiatrice.

La Coopérative suisse des artistes interprètes SIG met son personnel et ses infrastructures à disposition de la fondation qui occupe ses locaux. Avec un taux d'occupation d'env. 80% (réparti sur trois personnes), la SIS possède une organisation très légère. L'administration emploie:

Actuaire

Bruno Prandi

Administration

Sara Pepe

Traitement des demandes

Karl Zbinden

Frais administratifs

Les frais administratifs s'élevant à **CHF 129'326.15** se composent de:

- Frais de personnel et d'infrastructure (salaires et cotisations sociales)
- Coûts d'infrastructure (loyer, mobilier, IT, électricité, etc.)
- Frais informatiques spécifiques liés à la banque de données de la fondation
- Frais d'amortissement SIS IT
- Coûts de traduction
- Coûts liés à la comptabilité et à la révision des comptes
- Coûts liés à la surveillance fédérale de la fondation
- Frais liés aux séances du Conseil de fondation (location de la salle, jetons de présence [CHF 7'800.-], frais de transport)
- Forfait de défraiement du président (CHF 2'000.-)
- Frais de déplacement et de représentation du président et de l'actuaire

Les frais administratifs représentent 10,49% des dépenses totales à hauteur de CHF 1'232'804.05.

Les organes de la Fondation suisse des artistes interprètes

Conseil de fondation

Ronald Dangel, président

Yvonne Burckhardt

Alexandra Egli

Bruno Marty

Hannes Steiger (jusqu'au 30.11.2014)

Mischa Greull

Esther Roth

Groupe d'experts santé

Karl Knobloch, président

Barbara Aeschbacher

Pia Bucher

Monika Kälin

Oliver Margulies

Adrian Schriel

Hannes Steiger (jusqu'au 30.11.2014)

Luise Werlen



